

#COVID-19 INFORMATIONS AUX FUTURS PARENTS

MATERNITE JEANNE DE FLANDRE – CHU LILLE

✓ VISITE DE LA FRATRIE

VISITE DE LA FRATRIE

- ✓ Lors du séjour de la patiente accouchée, la fratrie est autorisée **1 seule fois de 17h à 19h.**
- ✓ Concernant les séjours en Pathologie Maternelle et Fœtale et en Unité Kangourou, la fratrie est autorisée de 17 à 19h, une fois par semaine

Les autres visites restent interdites

- ✓ Merci de votre compréhension, ces autorisations sont susceptibles d'évoluer selon l'évolution de l'épidémie
- ✓ Si vous avez des symptômes (fièvre, toux...), merci de contacter le 03-20-44-69-08 pour décaler votre rendez-vous

Lille, le 13 septembre 2021